

Hommage
de l'Autour

12

LES
"CASES" EN PIERRES SÈCHES
DE L'AUVERGNE

PAR M. JOSEPH DÉCHELETTE
MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ

LES
"CASES" EN PIERRES SÈCHES
DE VILLARS

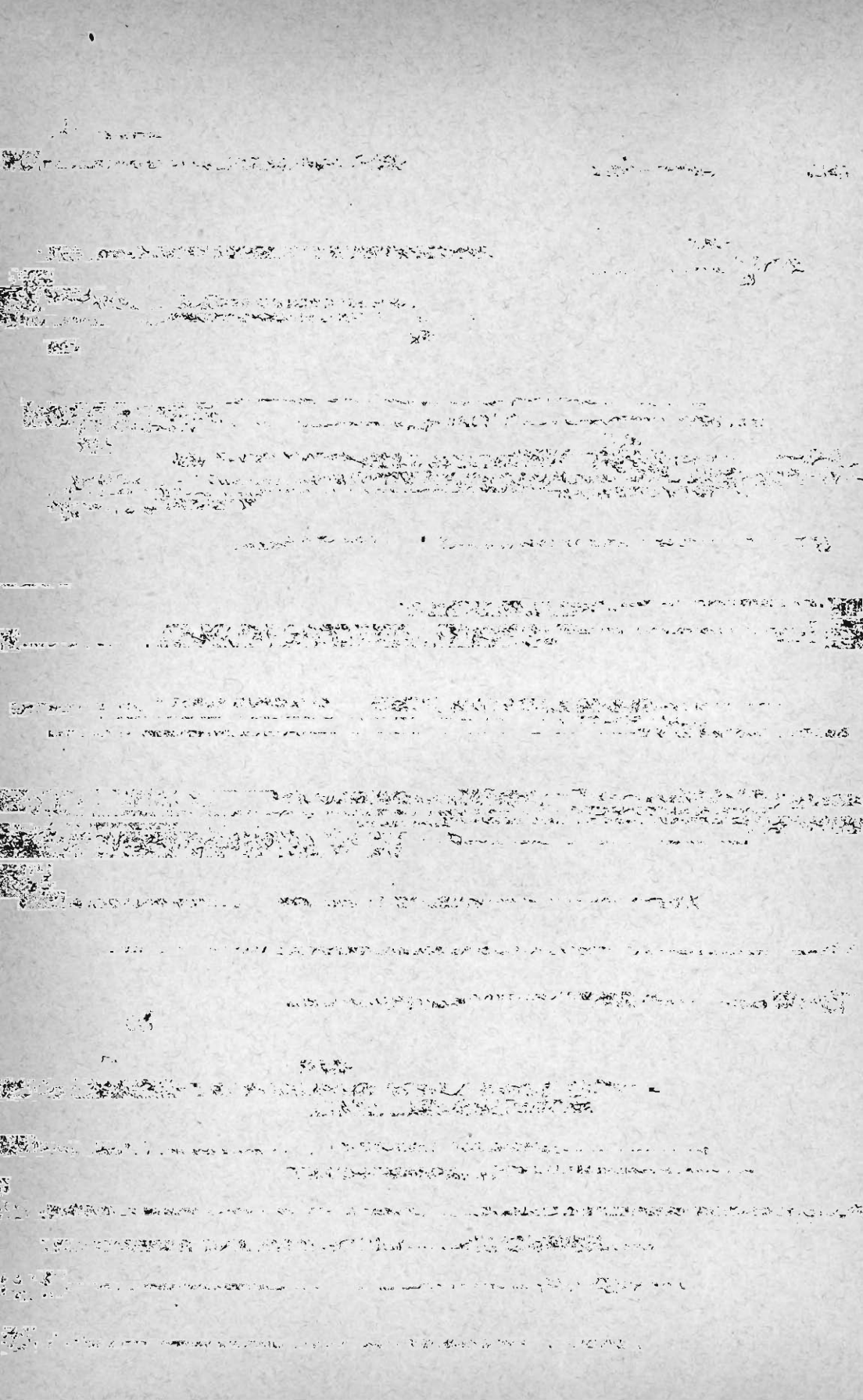
PAR M. LE D^r G. CHARVILHAT

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1912)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXII



42

LES
"CASES" EN PIERRES SÈCHES
DE L'AUVERGNE

PAR M. JOSEPH DÉCHELETTE
MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ

LES
"CASES" EN PIERRES SÈCHES
DE VILLARS

PAR M. LE D^r G. CHARVILHAT

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1912)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXII

LES
«CASES» EN PIERRES SÈCHES
DE L'AUVERGNE.

Chargé, en juillet 1910, par M. le Ministre de l'Instruction publique, d'une mission archéologique dans le Forez, le Lyonnais, la Bourgogne, le Bourbonnais et l'Auvergne, mission ayant pour but d'étudier l'organisation de la surveillance des monuments préhistoriques, je parcourus les divers départements correspondant à ce territoire, afin de compléter le recensement des monuments considérés comme appartenant à cette catégorie, de reconnaître leur état actuel et de rechercher les moyens pratiques d'en assurer la conservation.

En Auvergne, mon attention se porta en particulier sur ces curieux restes de villages en pierres sèches que les historiens et les archéologues de cette province ont souvent signalés, mais dont l'âge et la destination ont donné lieu à des opinions très différentes. Ces «cases» de l'Auvergne — car telle est leur dénomination habituelle — ont été jadis tenues pour celtiques. Actuellement, quelques archéologues les classent à la fin de l'époque romaine. En réalité, il semble tout à fait probable que l'établissement de ces anciens villages, malgré la simplicité et la rusticité de leurs constructions, n'est pas antérieur aux temps féodaux. Peut-être les plus anciens remontent-ils au haut moyen âge, cette période obscure pour laquelle nous possédons si peu de documents archéologiques. Mais quelques-uns recouvrent ou avoisinent immédiatement des foyers beaucoup plus anciens. A Chastel-sur-Murat, la bourgade fortifiée explorée récemment par M. Pagès-Allary se compose d'habitations dont les emplacements, comme l'indiquent la

poterie et les trouvailles numismatiques, ont été occupés depuis l'époque néolithique jusqu'au moyen âge.

Dans le rapport que j'ai fait parvenir à l'Administration, au retour de cette mission, j'ai cru devoir insister, dans les termes suivants, sur l'intérêt de ces vestiges :

« Les « cases » perdues aujourd'hui dans les forêts, pour la plupart, et servant de carrières de pierres aux constructeurs des localités voisines, n'ont cessé d'attirer depuis longtemps l'attention des archéologues. Elles constituent une des curiosités archéologiques de l'Auvergne, encore qu'elles se rencontrent ailleurs, mais en moins grand nombre. Il serait intéressant d'en poursuivre l'exploration méthodique, jusqu'ici insuffisante. En vue de cette éventualité, il y aurait lieu, je crois, de classer les plus typiques. Celles de Villars et de Cotteugbe se recommandent particulièrement à l'attention des membres de la Commission, car elles sont situées sur terrain communal. D'autre part, elles se distinguent par leur meilleure conservation et par leur importance. »

Voici, extraite de mes relevés, la liste des principales « cases » de l'Auvergne ou, du moins, de celles que j'ai pu examiner moi-même. J'y joins les indications bibliographiques les plus utiles.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

1. Saint-Nectaire, lieu-dit Saint-Nectaire-le-Bas, canton de Champeix, arrondissement d'Issoire.

A 100 mètres et au Nord du dolmen de Saint-Nectaire-le-Bas se trouvent des restes très apparents de constructions en pierres sèches comprises dans un enclos. Elles se composent d'un mur d'enceinte, incomplet du côté de l'Est, de huit cases et d'un grand emplacement sur lequel elles venaient s'ouvrir. Le mur d'enceinte est plus épais que les autres; son épaisseur varie de 1 mètre à 1 m. 60. Il est bien conservé du côté de l'Ouest, où il a environ 1 m. 50 de haut. Les cases pouvaient abriter chacune une dizaine de personnes. La direction des murs n'est pas toujours droite et perpendiculaire. Ils sont tous construits avec de gros fragments de basalte simplement juxtaposés qui proviennent du Puy de Mazeyre.

Le Dr Pommerol attribuait une haute antiquité préhistorique à ces substructions qui sont aujourd'hui désignées sous le nom de

« Cité mégalithique ». En réalité, il est probable que, comme la plupart des « cases » similaires de l'Auvergne, elles ne remontent qu'au moyen âge.

Bibliographie. — F. Pommerol, *Les constructions mégalithiques de Saint-Nectaire*, dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1876, p. 14.

2. **Orcines**, lieu-dit Villars, canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

Voir ci-après la notice de M. le Dr Charvilhat.

3. **Orcival**, sur les flancs du Puy de Combperet, près du lac de Servières.

Cette station, décrite par M. le Dr Magilot, se compose, selon cet auteur: « 1° d'un tumulus situé à peu de distance du lac de Servières, connu et signalé par les archéologues du pays, mais inexploré; 2° d'une double enceinte de pierres sèches circonscrivant un espace ovalaire de plusieurs hectares, recouvert de petites éminences quadrilatérales de 3 mètres sur 1 mètre et évidemment destinées à des sépultures; 3° d'une accumulation vraiment extraordinaire de fosses ou anciennes habitations effondrées, dispersées par séries de 6, 10 ou 12 alignées entre elles et parallèlement à d'autres séries.

« Ces fosses sont en nombre indéfini; quelques-unes de ces séries de six fosses sont précédées d'une fosse plus grande, au voisinage de laquelle se trouvent des rangées circulaires ou ovalaires de pierres sèches rappelant les cromlechs. Cette vaste agglomération d'habitations recouvre une surface d'environ 4 kilomètres carrés avec un grand emplacement central vers lequel sont orientées les séries de fosses parallèles⁽¹⁾. »

Le tumulus de cette station présente tout à fait l'aspect d'une motte féodale.

Bibliographie. — Dr Magilot, *Station préhistorique de Combperet (Puy-de-Dôme)*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, Blois, 1884, I, p. 199; — du même, *De la cité souterraine de Combperet*, *ibid.*, Grenoble, 1885, II, p. 526.

(1) Dr Magilot, *Association française pour l'avancement des sciences*, Blois, 1884, I, p. 199.

4. **Saint-Pierre-le-Chastel**, lieu-dit Les Chazaloux, canton de Pontgibaud, arrondissement de Riom.

Restes d'environ 60 à 80 cases en pierres sèches. Elles présentent un plan rectangulaire ou carré. Quelques-unes ont une forme ovulaire. Murs d'enceinte également en pierres sèches.

Des fouilles ont été faites aux Chazaloux par le capitaine Hervier (1824), par P.-P. Mathieu (1872) et par A. Julien et Bleynie de Châteauvieux en 1878. Ces dernières fouilles ont mis au jour les objets suivants : objets de fer, fragments de poterie grossière, ossements d'animaux domestiques, 6 deniers et une obole des évêques de Clermont, 50 deniers des évêques du Puy.

Bibliographie. — J.-B. Bouillet, *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1846; — du même, *Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen âge du département du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1874; — Contejean, *Revue archéologique*, 1864, II, p. 159; — P. Mathieu, *L'Auvergne antéhistorique*, Clermont-Ferrand, 1873; — du même, *Cités vulcaniennes de l'Auvergne*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, Clermont-Ferrand, 1876; — Dr Pommerol, *Les cités mégalithiques des régions montagneuses de l'Auvergne*, *ibid.*, 1876; — A. Julien et F.-E. Bleynie de Châteauvieux, *Mémoire sur les villages en ruines de Villars et des Chazaloux*, Clermont-Ferrand, 1879; — Roujou, *Congrès archéol. de France*, Clermont-Ferrand, 1895, p. 232; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, III, p. 477.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

5. **Chastel-sur-Murat**, lieu-dit Roche de Chastel, canton et arrondissement de Murat.

Village fortifié et restes d'habitations en pierres sèches. Importante station située sur un dyke basaltique aux pentes abruptes, c'est-à-dire naturellement fortifié. Les cases occupent à la fois le plateau supérieur du dyke et son pourtour. Elles sont de différentes époques d'occupation, depuis l'époque néolithique jusqu'au moyen âge.

Le plateau supérieur, qui a été fouillé, mesure 2 hectares environ de superficie (100 × 200). Le plateau inférieur du même communal a 10 hectares 88 ares et possède de nombreuses cases et murs, probablement plus de 100, dont la moitié sous les éboulis.

Des fouilles pratiquées depuis 1907 dans cette station par M. Pagès-Allary ont mis à découvert des fonds d'habitations de diverses époques depuis l'époque néolithique. Abondantes récoltes de poteries de diverses époques : néolithique, âge du bronze, époque de La Tène, époques romaine et mérovingienne, haut moyen âge, temps modernes.

Curieuse série d'objets de fer : couteaux, clés, crémaillons, épérons, outils divers, etc. Silex, haches de pierre polie, meules, polissoirs, broyeurs, moules d'argile pour cuiller, vases en tôle de bronze, fibules de La Tène en bronze, monnaies dont la série commence au 1^{er} siècle (monnaies gauloises) et se prolonge jusqu'au xviii^e.

Ces objets sont conservés à Aurillac dans la salle du Musée Rames réservée aux fouilles de M. Pagès-Allary.

Bibliographie. — Pagès-Allary, *Comptes rendus de ses fouilles*, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1908, p. 474; 1909, p. 117, 181, 355; 1910, p. 56; — H. de La Tour, *Notes sur les monnaies recueillies par M. Pagès-Allary à Chastel-sur-Murat*, *ibid.*, 1909, p. 289.

6. **Pailherols**, lieu-dit Puy de Bane, canton de Vic-sur-Cère, arrondissement d'Aurillac.

Restes d'habitations en maçonnerie de pierres sèches associées à des tumulus et à des enceintes. Très curieux ensemble de monuments divers répartis sur une vaste superficie (90 hectares) et qui appelle une exploration méthodique. Celle-ci devrait être précédée d'un relevé général des vestiges.

Je dois ajouter que les recherches seraient ici facilitées par l'obligeant concours du propriétaire, M. Pierre Marty, le distingué paléontologiste, auteur de plusieurs travaux d'archéologie. M. Marty, qui a bien voulu me guider dans ma rapide reconnaissance de cette station, m'a communiqué la note suivante, qui en résume les principaux caractères :

« Le Puy de Bane est une croupe basaltique qui s'étend au Sud du massif volcanique du Cantal. Il est délimité à l'Ouest par la rivière le Graul et à l'Est par son affluent la Bromme. Son altitude moyenne est de 1,200 mètres. Il est entièrement occupé par des pacages. Toute sa surface (90 hectares) est recouverte de vestiges de constructions humaines : « cases » souterraines rectangulaires bâties en pierres sèches, groupées en villages ou isolées, fonds de cabanes circulaires en terre, *tumuli*, tombelles, enceintes, etc. Les vestiges

sont si nombreux qu'il est difficile de cheminer pendant 500 mètres sans en rencontrer.»

Il est tout à fait probable que les *tumuli* sont préhistoriques. Ce ne sont certainement pas des mottes féodales.

7. **Riom-ès-Montagne**, lieu-dit Châteauneuf, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mauriac.

Cases bâties en pierres sèches, dont il subsiste des substructions en gros blocs de basalte, parementées seulement à l'intérieur. Ces habitations primitives sont assez grandes, de forme rectangulaire et pourvues d'une entrée. Elles sont complètement enfouies dans le sol à 1 m. 50 de profondeur. La nature des objets découverts à l'intérieur de ces demeures ne semble laisser aucun doute sur leur origine préhistorique ou plus exactement néolithique.

Quelques-unes ont été fouillées depuis 1906 par M. Bourgeade. Objets découverts : haches de pierre polie, fusaioles, une flèche de silex, nombreux fragments de poteries préhistoriques, etc.

Ces cases en pierres sèches seraient les seules appartenant nettement à l'époque néolithique. Je dois ajouter que quelques archéologues de la Haute Auvergne se demandent si les objets néolithiques signalés par M. Bourgeade ne proviendraient pas de foyers plus anciens que les cases maçonnées. Il y aurait lieu, pour résoudre ce problème, de procéder à des recherches complémentaires.

Bibliographie. — Éloi Bourgeade, *Les cases préhistoriques de Châteauneuf, près Riom-ès-Montagne*, dans *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1908, p. 150.

8. **Trizac**, canton de Riom-ès-Montagne, arrondissement de Mauriac.

Restes d'habitations en pierres sèches de diverses époques.

Ces ruines, appelées « Cases de Cotteughe », sont dispersées sur un rayon d'environ 3 kilomètres dans le bois communal de Marlhiou et groupées surtout sur deux points. Elles se composent, comme les autres cases de l'Auvergne, de murs en pierres sèches constitués par des blocs de basalte, souvent considérables et provenant des moraines voisines. Elles affectent ordinairement un plan rectangulaire et sont parementées avec soin. Elles sont tantôt éparses et isolées, tantôt groupées.

Il y aurait lieu d'en faire dresser un plan d'ensemble et de procéder à des fouilles méthodiques dans quelques-unes d'entre elles.

Les cases de Cotteughe ont souvent attiré l'attention des archéologues. Deribier du Châtelet les signalait en ces termes dans son *Dict. stat. du départ. du Cantal*, t. V (1857), p. 479 : « Les plus remarquables de ces ruines sont celles que renferme le bois de Marlhiou, qui est peu éloigné de Trizac et donne son nom à un ruisseau du même nom dont la source est au Suc-Rond ou plutôt Puech-Redon, comme on disait au xvi^e siècle. Elles consistent en un nombre considérable de restes d'habitations grossièrement bâties en pierres brutes et sans ciment, et ceinturées par une sorte de fortification composée d'une muraille également bâtie sans ciment et par une sorte de boulevard de terre amoncelée et battue. On lui donne le nom de « ville de Cotteughe ».

« Il semble d'abord que le souvenir de cette bizarre cité se soit conservé, car on trouve qu'au xv^e siècle un Gérard du Fayet prenait le titre de seigneur de Cotteughe et qu'il est fait mention de l'*affar de Cotteughe* dans des titres du xvii^e siècle. Mais un examen attentif des lieux donne bientôt la conviction qu'elle remonte à la plus haute antiquité et qu'il n'en restait au xv^e et au xvii^e siècle, comme de nos jours, que le nom. »

Il est tout à fait probable que les cases de Cotteughe, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas antérieures, dans leur ensemble, au haut moyen âge. Elles ont pu être occupées jusqu'à une époque relativement récente, mais il est possible que, comme à Châteauneuf, elles aient succédé à des habitats plus anciens. Quoi qu'il en soit, il y a là encore un problème archéologique très intéressant qui n'a pas été élucidé.

Bibliographie. — Deribier du Châtelet, *Dictionnaire statistique du Cantal*, V (1857), p. 479, 482 ; — Rames, *Géogénie du Cantal*, p. 61 : « Les bourgades bâties en pierres sèches [dans le Cantal] sont très remarquables, écrit cet auteur ; les plus importantes sont celles du ruisseau de Marlhou, du territoire d'Arches, du bois de Courdous, entre Gelles et La Chaux. »

9. **Virargues**, lieu-dit Las Tours des Fraux, canton et arrondissement de Murat.

Restes d'habitations en pierres sèches et enceinte, situés à 7 kilomètres au Nord de Murat, dans un communal de plus de 300 hectares, entre les villages de Brujalaine et d'Auxillac, sur un

plateau de 1,200 mètres d'altitude. Les fouilles récentes de M. Pagès-Allary ont mis à jour des «cases» en pierres sèches et une petite enceinte en pierres brutes dont les murs ont 1 m. 80 d'épaisseur avec un fossé large de 3 m. 50. La période d'occupation paraît s'étendre de l'époque néolithique au moyen âge. Cette dernière phase est représentée notamment par des monnaies du XII^e siècle.

Bibliographie. — Pagès-Allary, *Fouilles de Las Tours (Cantal)*, dans *Congrès préhistorique de France*, Autom., 1907, p. 750.

Le jour de ma visite aux cases de Villars, j'étais accompagné par M. le D^r Charvilhat, de Clermont-Ferrand, auteur d'une carte préhistorique de l'Auvergne et de plusieurs notices sur les monuments mégalithiques de sa province. Après avoir circulé à travers les pierres éboulées et le dédale de cases et de galeries qui forment de ces ruines, couvertes de broussailles et asile presque inviolable des reptiles, un ensemble aussi pittoresque que chaotique, je fis observer à M. Charvilhat que, sans un examen très attentif des lieux, il était impossible de se rendre compte de la configuration générale du village, du groupement et des dispositions variées des maisons. Un plan d'ensemble pouvait seul procurer à cet égard les indications utiles.

Or ce plan vient d'être établi sous la direction de M. Charvilhat et à ses frais personnels. Dressé à grande échelle (au 1/200^e) et avec le plus grand soin par M. Villard, ex-élève de Cluny, dessinateur titularisé au Génie militaire, il pourra servir de modèle à d'autres relevés similaires qui permettront, si on les exécute, de comparer entre eux ces curieux villages.

L'original de cet important travail m'ayant été obligeamment communiqué par M. Charvilhat, je lui ai demandé l'autorisation de le soumettre au Comité. (Pl. I.)

M. le D^r Charvilhat a joint à ce plan une notice descriptive (Voir plus loin, p. 20.).

Un coup d'œil jeté sur le plan des cases de Villars suffit pour reconnaître les singularités de leur disposition, qui ne laissent pas, à plusieurs égards, d'être assez énigmatiques.

On peut observer l'irrégularité du groupement des constructions, qui ne répond ni au tracé concentrique propre aux lieux habités

anciennement fortifiés, ni au tracé rectiligne des bourgades établies le long d'une voie de communication. Les demeures sont groupées sans ordre, les unes isolées, surtout à la périphérie, les autres agglomérées. Une voie limite le village à l'Est et au Sud. Sur la partie Sud s'amorcent des chemins secondaires. A l'Est, quelques cases, sans doute plus récentes que le chemin, débordent sur son tracé.

Un examen plus attentif permet d'en délimiter deux groupes principaux occupant, l'un la partie Nord-Est, l'autre la partie centrale. Le groupe du Nord-Est, le mieux défini, paraît être une sorte de *villa rustica* avec deux grandes cours, ou parcs à bestiaux, dont l'une mesure 30 mètres de long. A l'Ouest de ces enclos sont juxtaposées plusieurs petites cases, les unes (n^{os} 16 et 17) communiquant entre elles par un long couloir à peu près souterrain ou par de larges ouvertures (n^{os} 46, 47 et 48), les autres sans communication ni escalier. On devait y accéder à l'aide de degrés en bois ou d'échelles. La pierre de taille et les marches d'escalier en pierre sont complètement défaut dans toutes ces constructions.

Ces cases sont d'ailleurs à demi souterraines, c'est-à-dire établies en contre-bas par rapport au niveau du sol ancien. C'est là, comme on sait, un des caractères communs à la plupart des demeures primitives ou barbares. A demi enfouies dans le sol, elles étaient mieux défendues contre les variations de la température, en même temps que d'une construction plus facile. Les cases de l'Auvergne sont établies ordinairement sur des plateaux ou des collines assez élevés. L'emplacement de celles de Villars atteint une altitude de 720-723 mètres. A cette hauteur, on devait songer particulièrement à se prémunir du froid. Les murs en sont d'ailleurs solidement construits; quelques-uns (cases n^{os} 17, 24, etc.) ont plus de 2 mètres d'épaisseur. Il est vrai que dans ces « cheires » rocheuses, les constructeurs n'avaient pas à économiser la pierre.

Quant au mode de couverture, il consistait sans doute en paille. Je n'ai du moins remarqué aucune trace de tuile, mais c'est là une question qu'il faut réserver jusqu'à plus ample information.

Le village n'était pas fortifié, et le mur en maçonnerie de pierres sèches qui le limite au Sud m'a paru, ainsi qu'à M. Charvilhat, de construction récente. A cet égard, on doit se garder de généraliser les observations, car les cases dites « les Chazaloux » de Saint-Pierre-le-Chastel sont accompagnées d'une motte féodale bien caractérisée et entourées d'un mur d'enceinte.

Il est encore une particularité des cases de Villars que j'avais observée avec surprise et que le plan met nettement en évidence. Je veux parler des longs couloirs souterrains qui relient l'un à l'autre plusieurs compartiments (voir par exemple les n^{os} 5 et 4, 17 et 16, 24 et 25, 30 et 29, 63, 62 et 61). Ces couloirs étroits sont de véritables chemins de communication couverts, établis au niveau de l'aire des maisons. Leurs parois sont également en maçonnerie de pierres sèches, parfois aussi épaisses que les murs des cases. Leur couverture consiste en grosses dalles jointives reposant directement sur ces murets et placées à peu près au niveau du sol. Certains de ces couloirs présentent une longueur relativement considérable :

COULOIRS.

5-4.....	4 ^m 50
17-16.....	6 00
24-25.....	6 25
30-29.....	5 00
63-62.....	9 50
62-61.....	4 00
62 (partie Sud).....	} y compris une partie commune (17 50 longue d'environ 9 mètres.. } 12 00
61 (partie Sud).....	

Il y a là, à coup sûr, un dispositif très particulier, je dirai même fort énigmatique. Quelques-unes des cases voisines du lac de Servières devaient offrir des dispositions similaires, car M. le D^r Magitot les divise en trois catégories : cases simples de petites dimensions, cases simples de grandes dimensions et cases doubles composées de deux chambres réunies par un couloir d'accès. « Ce couloir, ajoute le même auteur, a une largeur de 50 centimètres environ, taillé à pic dans le terrain, et ayant le même sol battu composé de débris de basalte et d'argile rouge provenant d'un gisement voisin de Comperet (Vernines).

« La hauteur du couloir ne devait pas dépasser un mètre, et il fallait nécessairement ramper pour y entrer. Quant à sa longueur, elle variait suivant l'inclinaison du terrain, car le sol restait toujours horizontal, de sorte que, suivant certaines pentes, le couloir pouvait atteindre 20 à 30 mètres⁽¹⁾. »

⁽¹⁾ D^r Magitot, *Loc. cit.*, *Association française pour l'avancement des sciences*, Grenoble, 1885, II, p. 527.

Il n'est pas question à Servières des dalles de couverture, soit qu'elles aient totalement disparu, soit qu'on ait employé là un autre mode de toiture.

Dans quel but les constructeurs ont-ils établi ces longues galeries basses qui constituent le caractère le plus original de ces villages et qui font songer aux « souterrains-refuges » assez communs dans la France centrale? Pour résoudre cette question, il nous faudrait, au préalable, être plus exactement fixés sur l'origine des cases et sur leur véritable destination. Si, comme je suis porté à le supposer, nous avons affaire à des chaumières destinées à abriter des familles de pasteurs et d'éleveurs et contiguës à des parcs et à des enclos pour le bétail, j'inclinerais à penser que ces couloirs obscurs et cependant faciles à aérer servaient surtout à conserver certaines provisions, telles que le laitage et les fromages, en les tenant à l'abri des variations atmosphériques. Il suffisait pour cela de recouvrir d'un peu de terre ou de fumier les dalles de couverture. On pourrait encore voir dans certains de ces réduits des cachettes ou des refuges, comme semblent l'indiquer des découvertes faites dans les Îles Britanniques et dont je parlerai plus loin.

Isolées des constructions qu'elles relient entre elles, ces galeries, avec leurs grosses pierres de recouvrement juxtaposées, se confondraient facilement avec les allées couvertes de l'âge du bronze, à parois en forme de murets, comme on en connaît notamment en Armorique. En fait, cette singulière méprise s'est produite, tout au moins une fois.

Il existe dans le département de la Loire, sur la commune de Saint-Régis-du-Coin, lieu-dit Le Champ-des-Fusts, un monument qui est considéré comme une galerie couverte mégalithique. Or j'ai reconnu récemment qu'il fait partie d'un groupe de cases rectangulaires dont les substructions se distinguent nettement sous le gazon. Des fouilles permettraient sans doute d'en reconstituer les dispositions exactes. Entre deux des compartiments s'ouvre le prétendu dolmen, sorte de couloir ou de galerie large d'environ 1 m. 50 et long de 4 à 5 mètres. Il est formé par les murs en pierres sèches de ces deux maisons et recouvert de grandes pierres brutes, plates à l'intérieur, dont trois sont encore en place. Les autres, à la partie antérieure de l'allée, ont disparu.

Au premier examen on prendrait facilement cette galerie pour une allée couverte dolménique; aussi tous les archéologues qui l'ont

décrite lui ont donné cette dénomination. Mais pour qui connaît les cases de Villars il ne peut subsister aucun doute : ce sont les restes d'une galerie de communication tout à fait semblable aux précédentes.

Des fouilles y ont été exécutées vers 1860 par M. Colomb de Gast, puis plus tard par M. Favarcq, mais elles ont donné des résultats absolument négatifs.

Bibliographie. — La Tour Varan, *Chroniques*, t. I, p. 265; — Gras, *Essai de classification des Monuments mégalithiques du département de la Loire*, p. 22; — Ogier, *La France par cantons, Loire*, t. II, p. 359; — F. Thiollier, *Art et archéologie*, t. I, p. 74; — du même, *Le Forez pittoresque*, p. 122.

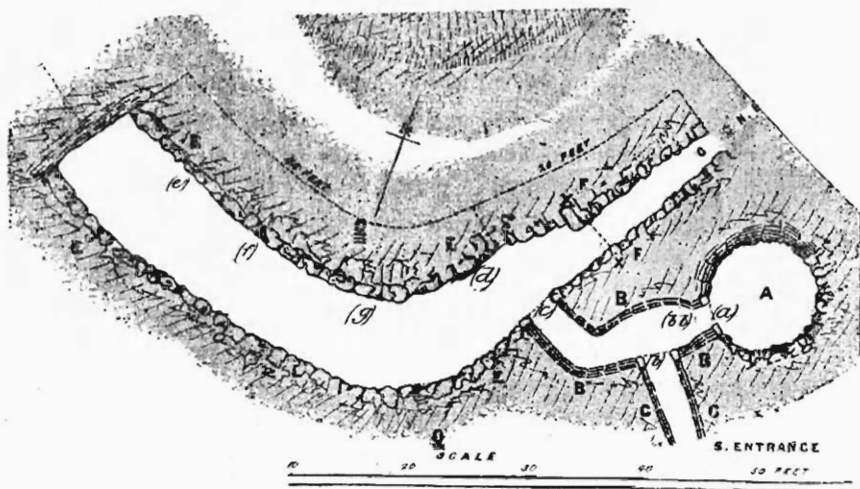


Fig. 1. — Cairn Couan, près d'Arbroath (Forfashire).
Plan d'une habitation souterraine. (D'après J. Anderson, fig. 259.)

Pour trouver quelque chose d'équivalent à ces galeries souterraines en pierres sèches couvertes de grosses dalles, il nous faut aller jusqu'en Écosse et en Irlande. Le rapprochement, d'ailleurs, est loin d'être dénué d'intérêt et me semble bien jeter quelque lumière sur l'origine de ces étranges constructions. On connaît, en effet, en Écosse de nombreux souterrains établis suivant la même méthode. Les plans ci-joints (fig. 1 à 3), empruntés à l'ouvrage de M. Anderson (*Scotland in pagan times, The iron age*, 1883), en

montrent suffisamment la disposition pour qu'il soit inutile de les décrire longuement⁽¹⁾.

Ce ne sont pas, il est vrai, des couloirs mettant en communication des habitations, mais de véritables chambres étranglées ou rétrécies à leur entrée et s'élargissant progressivement jusqu'à leur extrémité. Ce qui permet cependant de les comparer aux galeries de Villars, c'est leur mode de construction en pierres sèches avec grosses dalles de couverture, celles-ci placées au niveau du sol. D'ailleurs quelques-unes, d'un plan plus compliqué, se composent de plusieurs compartiments où, comme à Villars, les chambres à plan circulaire ne font pas défaut.

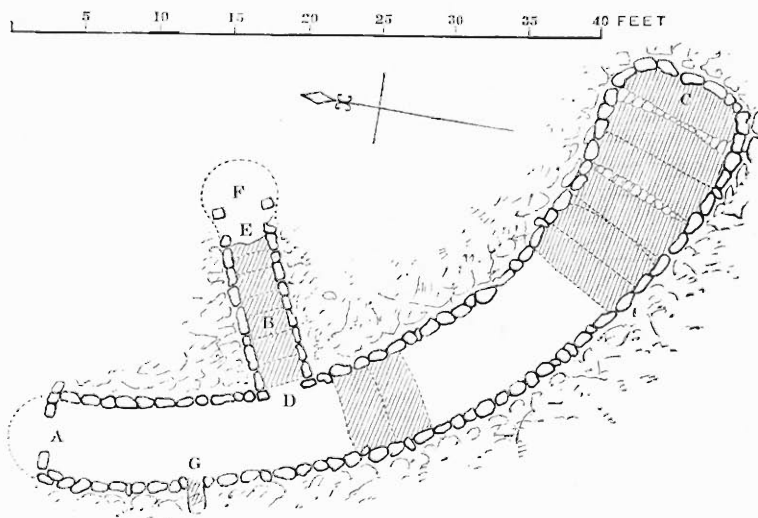


Fig. 2. — Crichton Mains (Midlothian).
Plan d'une habitation souterraine. (D'après J. Anderson, fig. 262.)

De plus, et cette particularité est importante, ces souterrains, souvent réunis par groupes, *sont parfois associés à des fouils de cabanes*. Dès 1816, le professeur Stuart d'Aberdeen a donné la description d'un groupe important situé dans les paroisses d'Auchindoir et Kildrummy, dans le comté d'Aberdeen. Là les galeries étaient entiè-

⁽¹⁾ Nous devons exprimer nos remerciements à M. Anderson et à son éditeur, M. David Douglas, pour l'aimable communication de ces clichés.

rement souterraines et invisibles, mais plusieurs se révélaient par des dépressions du sol formant dans leur voisinage des carrés de 10 à 15 pas : c'étaient, selon M. Stuart, des fonds d'habitations, des cases occupées en été, tandis que les galeries voisines, lieu de refuge des mêmes habitants pendant l'hiver, pouvaient encore, pendant toute l'année, leur servir de cellier, de dépôt pour les provisions, et même de cachette.

Ce qui porte à croire que les souterrains étaient réellement des habitations hivernales et non pas seulement des cryptes d'approvisionnement, c'est qu'on y a trouvé des cendres de bois et du charbon, des débris de meules et qu'ils étaient munis de gaines de cheminée.

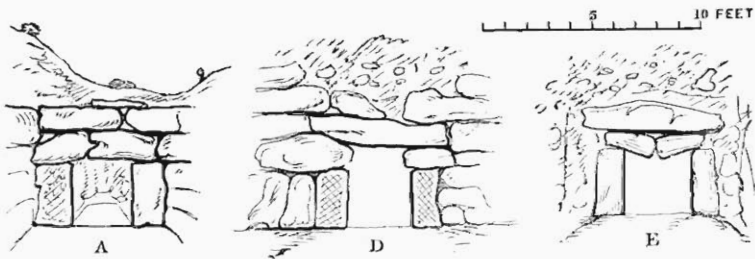


Fig. 3. — Crichton Mains.
Coupes de la maison souterraine. (D'après J. Anderson, fig. 263.)

La plupart de ces souterrains n'ont conservé que partiellement, comme ceux de Villars, leur toiture en grandes dalles brutes. On en voit encore trois en place dans la galerie de Broomhouse, paroisse d'Edrom, comté de Berwick, un plus grand nombre sur celle de Crichton-Main (Midlothian).

En Irlande, on connaît également des souterrains de même nature ⁽¹⁾, mais ils se trouvent souvent en relation avec des enceintes défensives, tandis qu'en Écosse, écrit M. Anderson, ils sont ordinairement contigus à des habitations bâties à la surface du sol ⁽²⁾.

Les objets recueillis sont, en général, pauvres et peu caracté-

⁽¹⁾ Le souterrain d'Ardtole, comté de Down, reproduit par M. Wood-Martin (*Pagan Ireland*, p. 207, fig. 37), rappelle absolument ceux de Villars par son mode de construction.

⁽²⁾ Anderson, *Scotland in pagan times*, p. 305.

ristiques. M. Anderson observe qu'il est, en conséquence, difficile de préciser la date de ces demeures. Il incline cependant, en raison de quelques trouvailles, à en faire remonter l'origine à l'époque préchrétienne. Cette conclusion demeure, croyons-nous, conjecturale. Quand bien même il serait établi que quelques rares objets celtiques ont été retirés des galeries, ces découvertes ne constitueraient pas une indication chronologique bien sûre. Les habitats se sont souvent succédé sur les mêmes emplacements, et les vestiges des âges antérieurs à une construction peuvent fréquemment se rencontrer dans son voisinage immédiat ou sous ses fondations.

Le prototype de ces villages avec galeries souterraines recouvertes de dalles doit-il être attribué aux Celtes? Nous savons par les fouilles de Bibracte, d'Alesia et de plusieurs *oppida* que les demeures des Gaulois étaient à demi enfouies dans le sol, mais c'est là sans doute un caractère commun aux habitations primitives de tous les pays où les rigueurs de la température hivernale obligeaient les habitants à se prémunir contre le froid. Dans aucun *oppidum* ni dans aucune station de la Gaule on n'a signalé ces galeries à dalles.

Peut-être serait-il préférable de chercher sur le vaste territoire des Germains les premiers spécimens de ces constructions dont le modèle a pu être importé en Gaule au temps des invasions. Il est, en effet, impossible d'étudier les cases de Villars et les souterrains irlandais et écossais sans être frappé de leur ressemblance avec les demeures des anciens Germains, telles que les décrit Tacite dans un passage souvent cité, mais que je crois devoir transcrire ici : « Leurs villages, écrit-il, ne sont pas comme les nôtres formés de maisons qui se joignent et qui se tiennent; chacun entoure la sienne d'un espace libre, soit comme préservatif en cas d'incendie, soit ignorance de l'art de bâtir. L'usage des ciments et de la tuile leur est inconnu; ils n'emploient pour tout que des matériaux grossiers, et ne donnent rien ni à l'apparence ni à l'agrément. Quelques endroits seulement, plus soignés, sont enduits d'une terre si pure et si brillante, qu'elle imite la peinture et les nuances des couleurs. Ils ont aussi coutume de creuser des cavernes souterraines sur lesquelles ils entassent du fumier : *c'est un refuge contre l'hiver et un lieu de dépôt pour les grains*. La disposition de ces habitats adoucit l'âpreté du froid, et, si l'ennemi vient, il ne trouve à ravager que les choses qui sont à la surface, mais pour celles qui sont cachées

et enfouies, ou il ne les découvre pas, ou elles le déroutent par la nécessité de les chercher⁽¹⁾. »

Les *specus subterranei* de Tacite ne pouvaient être entièrement souterrains, puisqu'il était nécessaire de les recouvrir d'une sorte de matelas isolateur pour les garantir des influences atmosphériques. Les couloirs couverts de Villars et des Îles Britanniques correspondraient parfaitement à cette description.

Je ne puis aborder ici la question complexe des souterrains-refuges entièrement excavés dans les roches tendres et si nombreux dans plusieurs provinces de la France. Mais il semble qu'un assez grand nombre de ces hypogées⁽²⁾ doivent être rapprochés des couloirs de Villars; les différences existant entre les uns et les autres ont pour origine la diversité des conditions géologiques. Tantôt, comme à Villars, l'abondance des pierres éparses à la surface du sol facilitait la construction des demeures souterraines à murs maçonnés et toiture en dalles; ailleurs, la présence d'un tuf tendre permettait de creuser entièrement dans le sous-sol les chambres et les galeries. Il est probable que dans le voisinage des souterrains-refuges de cette dernière catégorie se trouvaient des huttes ou habitations construites à la surface du sol en matériaux plus ou moins légers — comme cela a été constaté en Irlande, — habitations estivales dont les traces ont totalement disparu.

Ces considérations suffisent, je crois, à mettre en évidence l'intérêt que présente l'étude de ces anciens villages. Il faut donc souhaiter que l'exemple donné par M. Charvilhat suscite des imitateurs et que de nouveaux plans des cases de l'Auvergne et de la Haute Auvergne viennent faciliter l'étude de ces curieux et énigmatiques vestiges, dont on ne peut expliquer l'origine à l'aide des documents historiques.

Personne, je crois, ne me contredira si je déclare que les habitats

(1) Tacite, *German.*, XVI, éd. Nisard, p. 440.

(2) On a appliqué la dénomination de souterrains-refuges à divers ouvrages qui sont loin de former un ensemble homogène. Il importerait avant tout d'en déterminer les principaux groupes. Mais en l'absence d'une étude synthétique cette question des souterrains-refuges demeure encore non seulement obscure, mais très confuse. Une note succincte, mais contenant des indications précises au sujet de ces abris, a été publiée par M. Adrien Blanchet dans ce recueil (1904, p. cxxxvi-cxxxvii).

du haut moyen âge sont, à l'heure actuelle, bien moins connus que les fonds de cabanes néolithiques et gauloises.

Si l'on se place au point de vue purement archéologique, la nuit des siècles barbares qui ont suivi les temps mérovingiens semble plus obscure que celle des âges disparus depuis plusieurs millénaires d'années. C'est pourquoi nous devons, quand l'occasion s'en présente, ne pas négliger dans nos investigations les humbles vestiges de cette phase médiévale primitive; la tâche est peut-être ingrate, mais elle est utile et méritoire.

Il importe que nous ne soyons plus exposés à confondre des restes de chaumières du moyen âge avec les grandes sépultures des temps préhistoriques.

LES
«CASES» EN PIERRES SÈCHES
DE VILLARS,
COMMUNE D'ORCINES,
DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

Les *cases*⁽¹⁾ de Villars, restes d'habitations en pierres sèches, occupant une superficie d'environ 2 hect. 45, sont situées dans la *Cheire* (coulée de lave du Pariou), à égale distance des villages du Cheix et de Villars, sur un terrain communal au Cheix

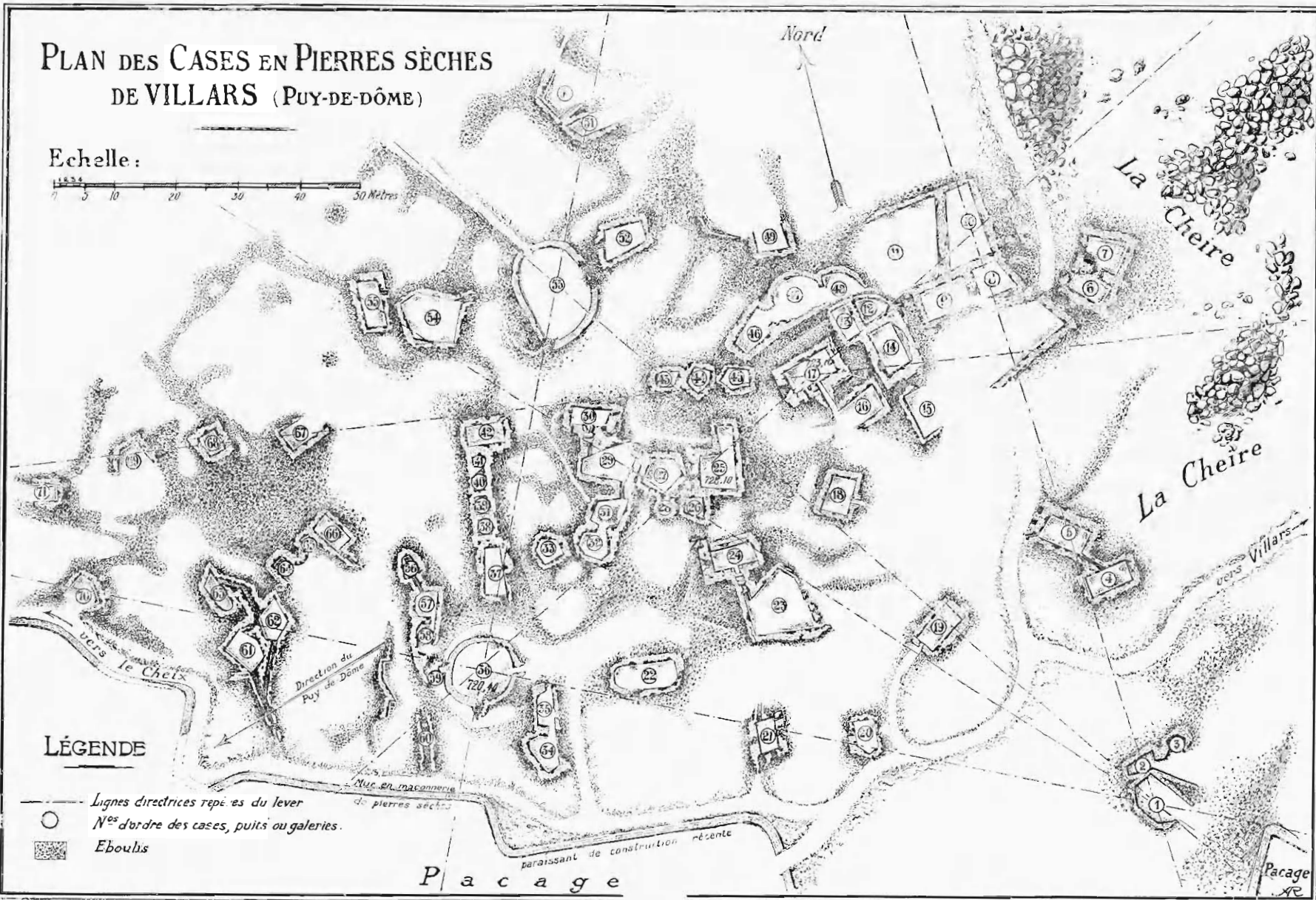
⁽¹⁾ En patois *Casaloux, Chazaloux*. Ces expressions «cases» et «chazaloux» ne sont pas spéciales aux ruines de Villars, mais ce sont des termes génériques pour désigner tous les vestiges analogues existant dans les régions montagneuses du Puy-de-Dôme, au milieu des *cheires* formées par les coulées de lave des anciens volcans de la chaîne des puy (Chazaloux de Pontgibaud, de Randanne, etc.). Cependant le nom de Chazaloux employé seul, sans indication de localité (*Les Chazaloux*), est surtout la dénomination habituelle dans le pays des cases des environs de Pontgibaud.

La bibliographie de ces curieuses enceintes en pierres sèches (en dehors des mémoires de F. Pommerol, de Julien et Bleyne de Châteaueux cités dans cette notice) est très courte et comprend seulement quelques noms : J.-B. Bouillet, *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1846 ; P.-P. Mathieu, *L'Auvergne anté-historique*, Clermont-Ferrand, 1873 ; J.-B. Bouillet, *Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen âge du département du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1874 ; P.-P. Mathieu, *Les cités vulcaniennes de l'Auvergne*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, 5^e session, Clermont-Ferrand, 1876.

Il faut joindre à cette liste quelques guides (faisant mention de nos cases), un entre autres excellent : M. Boule, P. Glangeaud, G. Rouchon, A. Vernière, *Le Puy-de-Dôme et Vichy, guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*, Paris, 1901.

PLAN DES CASES EN PIERRES SÈCHES
DE VILLARS (PUY-DE-DÔME)

Echelle :



VILLARS, COMMUNE D'ORCINES (PUY-DE-DÔME)

PLAN DES CASES EN PIERRES SÈCHES.

(n^{os} 1660 et 1661, commune d'Orcines, section D du cadastre), à 5 kilomètres environ de Clermont-Ferrand.

Au nombre de 70, on peut les diviser par rapport à leurs dispositions et leurs grandeurs en 65 cases proprement dites et 4 enceintes auxquelles on doit ajouter une galerie et peut-être un puits (mais ce dernier paraît douteux). Des voies de communication larges de 1 m. 60 à 2 mètres entourent et traversent les cases et les enceintes dont nous indiquons, à la page suivante, dans un tableau qui résume notre carte (pl. I), les dimensions moyennes et les formes ainsi que l'épaisseur des murs à appareillage régulier⁽¹⁾.

Des fouilles furent faites à Villars par le D^r F. Pommerol et par Julien et Bleyne de Châteaueux.

Le premier découvrit, près des cases, plusieurs échantillons de poterie qu'il considère comme appartenant à l'époque romaine et quelques fragments de poterie grisâtre qu'il croit appartenir à l'époque du fer⁽²⁾.

Les seconds, dont les recherches eurent lieu de 1873 à 1877, trouvèrent de nombreux objets : *de fer* (fragments de ferrures, de gond, des clefs, des anneaux, des lames de couteaux, des débris de serpes et de faucille, une alène, une cognée, des fers d'âne, des clous, etc.), *de cuivre* (boucle avec ardillon), *d'os* (deux grains perforés); des *monnaies* (un denier du prieuré de Souvigny et un double parisis de Philippe VI de Valois); deux *pesons de terre cuite* et beaucoup de fragments de *poterie commune* faite au tour, sans vernis, de couleur jaunâtre ou grisâtre, de pâte généralement épaisse et grossière renfermant de nombreux grains de quartz et souvent ornée de petites dépressions linéaires⁽³⁾.

Deux débris de poterie jaune rougeâtre, très grossière (fragments d'anses), analogues à ceux qui furent mis au jour par Julien et Bleyne de Châteaueux, ont été recueillis dans les cases au

(1) Dimensions des pierres d'appareil : hauteur, 0 m. 15; largeur, 0 m. 20; profondeur, 0 m. 20.

(2) D^r F. Pommerol, *Les cités mégalithiques des régions montagneuses du Puy-de-Dôme*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, 5^e session, Clermont-Ferrand, 1876, p. 577.

(3) Julien et Bleyne de Châteaueux, *Mémoire sur les villages en ruines de Villars et des Chazaloux* (Clermont-Ferrand, 1879), p. 7, 12 et 22, pl. I, II, IV, V, VI.

DÉSIGNATION.	NOMBRE.	FORME.	DIMENSIONS MOYENNES.		ÉPAISSEUR DES MURS.	OBSERVATIONS.	
			LONGUEUR.	LARGEUR.			
Cases proprement dites.....	1	Carrée.....	2 ^m 80	2 ^m 80	2 ^m 00	En éboulis.	
	4	Rectangulaires (petites).....	2 80	2 00	1 50	{ En éboulis. Trois sont juxtaposées et se suivent. La quatrième, faisant partie d'un autre groupe, est ouverte au Sud.	
	15	Rectangulaires (moyennes).....	6 ^m 00 à 8 ^m 00	3 ^m 40 à 4 ^m 00	2 00		
	1	Rectangulaire (grande).....	11 ^m 00	5 ^m 00	2 00	{ Ouverte au Sud, elle s'arrondit à ses deux angles Ouest et à son angle Sud-Est.	
	5	Trapézoïdales (petites).....	2 ^m 40 à 5 ^m 00	2 ^m 00 à 2 ^m 80	2 00		
	15	Trapézoïdales (moyennes).....	6 ^m 00 à 5 ^m 00	4 ^m 80 à 3 ^m 00	2 00	Deux sont ouvertes à l'Est.	
	1	Trapézoïdale avec cul-de-sac au Nord.....	5 ^m 60	5 ^m 60	2 00		
	Pentagonales régulières (petites).....	4	1°..... 2°..... 3°..... 4°.....	Côtés.....	1 ^m 20	2 00 2 40 2 50	Close. Ouverte au Sud-Ouest.
					2 00		
					2 40		
					2 50		
	11	Pentagonales irrégulières (moyennes).....	9 ^m 80 à 6 ^m 00	3 ^m 60 à 8 ^m 80	#	{ Les longueurs et largeurs ont été prises suivant deux lignes Nord-Sud, Est-Ouest partant du centre de la case et aboutissant au parement interne des murs.	
	3	Pentagonales irrégulières (grandes).....	7 ^m 00 à 10 ^m 00	4 ^m 50 à 9 ^m 00	2 ^m 00 à 1 ^m 00		
	1	Hexagonale irrégulière.....	8 ^m 00	6 ^m 40	2 ^m 00	(Même observation.) Deux ouvertes à l'Est, une au Sud.	
4	Hémicycliques.....	7 ^m 00 à 4 ^m 60	5 ^m 00 à 2 ^m 30	0 95	(Même observation.) A l'état d'éboulis, ouverte au Sud-Est.		
Encintes.....	1	Ronde.....	Diamètres moyens : $\frac{11^m20 + 10^m60}{2}$		0 85		
			Grand axe : 14 ^m 60				
			Petit axe : 10 ^m 40				
1	Ellipsoïdale.....	12 ^m 20	5 ^m 10	1 50	Ouverte à l'Ouest.		
1	En forme de parallélogramme.	13 00	11 40	1 50			
Galerie.....	1	12 40	1 10			
[Un puits (?)]....	"						
TOTAL GÉNÉRAL.	70						

cours de nombreux voyages nécessités par la confection de notre carte.

Il est vivement à désirer que des recherches minutieuses et méthodiques puissent être entreprises dans ces intéressantes ruines et dans les quelques localités du Puy-de-Dôme qui en possèdent de semblables.

BIBLIOGRAPHIE.

D^r F. Pommerol. *Les cités mégalithiques des régions montagneuses du Puy-de-Dôme*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, 5^e session. Clermont-Ferrand, 1876. p. 576-579.

Plan du village de Villars et de la bourgade du moyen âge en pierres sèches du communal du Cheix, commune d'Orcines (Puy-de-Dôme), à 7 kilomètres de Clermont-Ferrand, sur la voie romaine de Clermont à Limoges, levé et dressé par les élèves de l'École communale professionnelle de Clermont, sous la direction du Professeur de mathématiques (Raynaud), dessiné le 20 novembre 1877 par Vannière Étienne. (Plan sommaire resté manuscrit, mais dont des épreuves photographiques ont été faites.)

A. Julien et Pasteur F.-E. Bleyne de Châteaueux. *Mémoire sur les villages en ruines de Villars et de Chazaloux* (in-4°, 24 p., 6 pl. phot.), Clermont-Ferrand, 1879.

A. Roujou, *De l'archéologie et de quelques monuments préhistoriques du Puy-de-Dôme et des régions voisines*, dans *Congrès archéologique de France*, LXII^e session. Clermont-Ferrand, 1895 (Caen, 1897), p. 205 (simple mention).